



ISNCCA

Inter Syndicat National des
Chefs de Clinique et Assistants

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ISNCCA

Mardi 16 janvier 2018

Réforme du deuxième cycle : une réforme clé pour l'avenir de la médecine L'ISNCCA souhaite l'ouverture à l'ensemble des composantes universitaires dans un contexte de révolution médico-technique et de "challenge" international.

L'ISNCCA, structure représentant notamment l'ensemble du personnel enseignant chercheur non-titulaire a pris connaissance des propositions formulées par le Président de la Conférence des Doyens, le Pr DUBOIS-RANDÉ, lors de la publication du rapport relatif à une réforme du deuxième cycle des études de médecine.

Il semble que ce rapport propose une refonte en profondeur de l'ensemble des premier et deuxième cycles des études de médecine, avec en ligne de mire, une suppression de la PACES (Première année commune aux études de santé) et des ECN (Épreuves classantes nationales). L'ISNCCA tient à rappeler qu'il s'est investi dans cette réflexion, notamment en tant qu'interlocuteur majeur, lors du rapport porté par le Pr Raphaël GAILLARD dans le cadre de sa « Mission sur l'évolution du statut hospitalo-universitaire ».

Certes, il est nécessaire de réformer les modalités d'accès aux études médicales afin de limiter une sélection trop précoce mais cela doit dépasser le seul cadre de la « Santé ». Ainsi, le développement de passerelles entre composantes de l'Université (Sciences, Management, Informatique, Médecine...) dès la finalisation du parcours Licence, conformément à la réforme Master, serait un formidable moteur d'ouverture et de développement de la médecine telle qu'elle est conçue actuellement. Une réflexion pourrait également s'ouvrir quant aux grands champs de première orientation que choisiraient les étudiants se destinant aux carrières médicales à travers le parcours Master (Soins primaires, Sciences Chirurgicales, Sciences Médico-biologiques, Sciences Médico-informatiques...).

C'est dans cette vision d'ouverture au pluridisciplinaire que l'ISNCCA s'interroge sur les risques d'une spécialisation trop précoce des étudiants en médecine « Cheval de Troie » d'une volonté de régulation de l'offre de soins *via* la formation. Une suppression prématurée des ECN, telle qu'elle est évoquée actuellement, pourrait augurer des effets contraires à ceux visés (retour au favoritisme, perte d'égalité, déterminisme social, hétérogénéité du niveau global des UFR de médecine).

Toutes ces réflexions nécessitent le pré-requis de l'indispensable évaluation des différentes réformes déjà mises en place et s'appliquant à l'ensemble des études de médecine : PACES (2011), expérimentations pour accéder aux études de santé (2011), réforme du DFGSM et DFASM (2013), ECNi (2016) et réforme du troisième cycle des études de médecine (2017). Sans cela, l'avènement d'une nouvelle réforme de l'ampleur de celle annoncée n'aurait d'autre effet que d'accroître l'impact anxiogène que les études de médecine génèrent déjà chez les étudiants tout au long de leur parcours.

En conclusion, l'ISNCCA s'inscrit dans une démarche responsable, tournée vers l'avenir et demande donc à être partie prenante de l'ensemble des discussions qui auront trait à la formation des étudiants en médecine afin de porter la voix des universitaires d'aujourd'hui et de demain dans l'intérêt des étudiants.

Contact presse :

Emanuel LOEB, Président de l'ISNCCA
president@isncca.org | 06 50 93 64 60